

Dans une sentence arbitrale de l'archevêque Renaud de l'an 1213, cette localité est appelée : *Mansus des Musilieu ou de Misilieu* (1); dans le terrier de 1559 elle porte déjà le nom actuel de *Missilieu* (an 1000, 1070). Sav. ch. 364, 798.

Planiola. *La Plagne* ou *la Plaine* (Mornant.) Dans la transaction de 1323 ce nom est écrit ainsi : *la Plagni*, dénomination que cette localité conserve encore dans le patois local (an 1101. Sav. ch. 871).

Riveria, Riviria, Riviriacus. *Riverie*. Le nom de Riverie apparaît pour la première fois dans une charte des premières années du XII^e siècle (an 1107-1117 (2)). Mais le possesseur de cette terre figure déjà dans une charte de l'an 1090 citée plus haut et relative à une restitution de biens situés dans l'*Ager Gofiacensis* (Ch. 835 de Sav.)

Rontalone. *Rontalon*. La charte de Burchard de l'an 984 comprend l'église de ce village au nombre de celles qui dépendaient de l'église de Lyon au X^e siècle.

Saivatis, Saviacus, Saniacus, Scelatis (sans doute pour *Scevatis*). *Sévas* (Mornant) (an 908-960, 978, 1000. Sav. ch. 30, 129, 356).

Sanctus Andeolus. *Saint Andéol* (canton de Givors). L'église de Saint-Andéol est aussi comprise dans la charte de Burchard au nombre de celles qui dépendaient de l'église de Lyon, dès le X^e siècle.

Sanctus Desiderius. *Saint-Didier sous Riverie*. Cette localité se trouve mentionnée pour la première fois dans

(1) Mazures de l'Île-Barbe, p. 528 et s.

(2) Monumenta historiae Lugdunensis, p. 389. — Biblioth. de l'école des chartes, 18^e année, tome III, p. 370. — Obituaire de l'église de Lyon, p. 174.